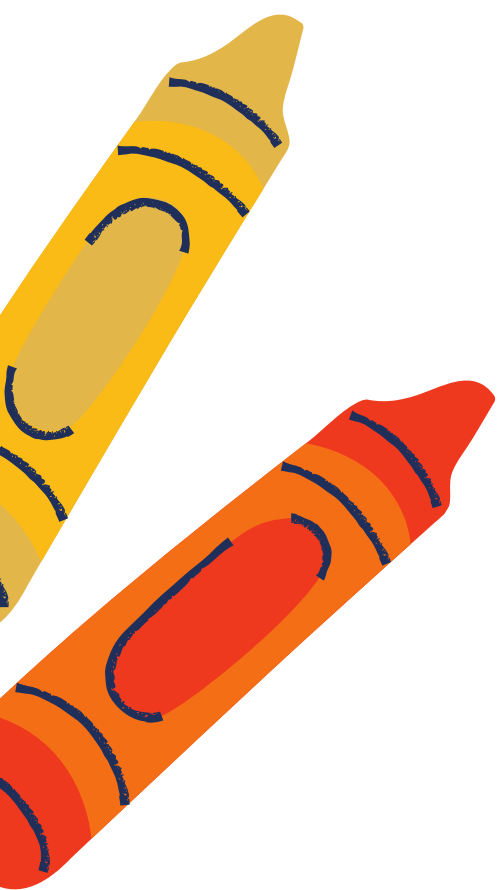


RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ



2026-2027



École

CM-B



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

Les règles de fonctionnement et les mesures de sécurité sont mises en place pour assurer :

- la réussite des élèves ;
- un climat positif et inclusif à l'école ;
- un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire.



La collaboration des parents est
primordiale pour l'atteinte de nos
objectifs!



École

CM-B



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Dès le début de l'année, les élèves s'engagent, avec le soutien de leurs parents, à respecter le code de vie de l'école qui est basé essentiellement sur les trois valeurs suivantes :

1- LE RESPECT (DE SOI, DES AUTRES ET DE SON ENVIRONNEMENT)

2- L'AUTONOMIE (ATTITUDE ET RESPONSABILITÉ)

3- LA SÉCURITÉ (DE SOI-MÊME ET DES AUTRES)

Les règlements sont enseignés aux élèves et affichés dans l'école. Les différentes interventions préventives et disciplinaires sont reliées à ces règlements.

Les élèves doivent utiliser les titres de "madame" ou de "monsieur" pour s'adresser aux adultes de l'école. Les élèves doivent vouvoyer le personnel de l'école.

Le code de vie respecte également notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école. Pour chaque geste de violence et / ou d'intimidation, des conséquences logiques seront appliquées. Après 4 écarts de conduite majeurs liés à la violence (billet rose), l'élève sera suspendu à la maison pour une journée.

MATRICE COMPORTEMENTALE DE L'ÉCOLE

	Respect	Autonomie	Sécurité
Corridor et escalier	Je parle à voix basse; Je garde le silence lorsque je circule pendant les heures de classe; Je respecte les effets personnels des autres.	Je me change rapidement; Je place mes vêtements, mes bottes et ma boîte à lunch à l'endroit désigné; Je change mes souliers quand je vais à l'extérieur; Je garde l'endroit propre.	Je marche et je suis calme; Je porte mes bottes et mes souliers attachés et bien mis; Dans l'escalier, je circule à droite l'un derrière l'autre et j'utilise une seule marche à la fois;
Toilette et vestiaire	Je parle à voix basse; Je préserve mon intimité et celle des autres; Je respecte les effets personnels des autres;	Je tire la chasse d'eau; Je me lave les mains; Je garde l'endroit propre; Je me change rapidement et je range mes effets personnels à l'endroit désigné.	Je suis calme; J'attends mon tour.
Cour d'école	J'accepte de jouer selon les règlements établis; Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles; Je respecte le matériel;	Je choisis des jeux sans violence; Je résous mes conflits de façon pacifique; Je range le matériel à l'endroit désigné; À la cloche, je prends rapidement mon rang.	J'agis de façon sécuritaire; Je suis calme dans le rang; Je transporte mon matériel de façon sécuritaire.
Bibliothèque	Je parle à voix basse; Je prends soin du matériel de l'école.	Je range les livres à l'endroit désigné; Avant de retourner en classe, je replace le matériel à l'endroit approprié.	Je me déplace en marchant.
Salle des dineurs	Je parle à voix normale; Au signal de l'éducatrice, je suis en silence; Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.	Je rapporte ce que je ne mange pas à la maison; Je garde l'endroit propre; Je range ma boîte à lunch et mes vêtements à l'endroit désigné; Je change mes souliers quand je vais à l'extérieur.	Je reste assis à ma place jusqu'à la fin du repas ou de la collation; Je me déplace calmement en marchant; Je reste dans la salle des dineurs ou le local où je mange.
Gymnase	Je parle à voix normale; Au signal de l'intervenant, je suis en silence et assis au banc; J'ai un bon esprit sportif; J'accepte de jouer selon les règles établies; Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.	Je garde le matériel en bon état; Je range le matériel lorsque j'ai terminé; Je demande la permission pour sortir du gymnase et pour aller dans le dépôt.	J'agis de façon sécuritaire; J'applique les règles établies; Je porte mes souliers d'intérieurs attachés et bien mis; Lors d'activités physiques, j'enlève tous mes bijoux accrochant; Je vais dans le dépôt uniquement sous la supervision d'un adulte.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

PRÉSENCE À L'ÉCOLE

En cas d'absence ou de retard, vous devez aviser le plus rapidement possible l'école en utilisant la plateforme MozaïkPortail, via l'application Clic-école ou en communiquant avec le secrétariat de l'école.

LES ABSENCES DOIVENT ÊTRE MOTIVÉES EN UTILISANT LA
PLATEFORME MOZAÏKPORTAIL :
[HTTPS://PORTAILPARENTS.CA/ACCUEIL/FR/](https://portailparents.ca/accueil/fr/)

Évitez les absences inutiles, les enfants font des apprentissages tous les jours.

De plus, toute absence dans le cadre d'une session d'examens doit être motivée par un billet médical (politique d'évaluation).

Horaire	Cléricy Mont-Brun
Accueil	8h15 à 8h20
Périodes 1-2	8h20 à 10h20
Récréation	10h20 à 10h35
Période 3	10h40 à 11h40
Dîner	11h40 à 12h55
Période 4	12h58 à 14h10
Récréation	14h10 à 14h25
Période 5	14h30 à 15h30

LE PRÉSCOLAIRE TERMINE L'ÉCOLE À 14H30
LE JOUR 2, L'ÉCOLE TERMINE À 11H40

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

INTEMPÉRIES

Lors des trois premières journées d'intempérie où le transport scolaire est retardé ou annulé, les enfants peuvent rester à la maison ou se présenter au service de garde s'ils sont inscrits. Par la suite, s'il y a d'autres journées d'intempérie, l'horaire habituel doit être respecté. Toutes absences lors de ces journées doivent être motivées sur Mozaïk Portail.



SURVEILLANCE ET RESPONSABILITÉS

1- Les enfants vivant près de l'école ou déposés par leur parent ne peuvent pas entrer dans la cour avant la cloche;

2- Le matin, il n'y a pas de surveillance avant la cloche;



3- Une surveillance est exercée dans les limites du terrain de l'école. L'école se dégage de toutes responsabilités lorsqu'un élève se trouve sans autorisation en dehors du terrain à moins que ce soit dans le cadre d'une activité scolaire supervisée;

4- Une autorisation écrite et signée est nécessaire chaque fois qu'un élève doit rentrer exceptionnellement à pied à la maison ou s'il doit quitter l'école avec une autre personne que ses parents;

5- Les enfants ne peuvent revenir jouer dans la cour d'école si le service de garde est actif ou si des activités éducatives sont offertes.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ



TRANSPORT SCOLAIRE

Le CSSRN fournit le transport scolaire selon votre domicile. Il faut donc signaler au service du transport scolaire si l'embarquement ou le débarquement de votre enfant doit s'effectuer à une autre adresse (819 762-8161 poste 2244) et ce, 24 heures avant le changement. Un laissez-passer sera émis pour autoriser le changement.

AUCUN LAISSEZ-PASSER NE SERA ÉMIS POUR SE RENDRE CHEZ UN AMI.

Les enfants doivent se conformer aux règlements concernant le transport scolaire et aux règles de sécurité :

- être à leur lieu d'embarquement à l'heure indiquée ;
- prendre la place désignée par le conducteur ;
- parler à voix basse ;
- ne pas boire ni manger pendant le transport ;
- être respectueux et collaborateurs avec le conducteur ;
- rester assis lorsque l'autobus est en mouvement.



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

STATIONNEMENT



- Vous devez réduire votre vitesse lorsque vous circulez dans les stationnements des écoles;
- Lorsque les feux rouges intermittents d'un autobus clignotent ou que le panneau de signal arrêt est activé, vous êtes dans l'obligation d'immobiliser votre voiture, même dans le stationnement d'une école;

TENUE VESTIMENTAIRE

À l'école, nous demandons à tous d'adopter une tenue vestimentaire sans violence, sécuritaire et respectueuse de soi-même et des autres.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

TENUE VESTIMENTAIRE



CHANDAIL TROP COURT



SOUS-VÊTEMENT VISIBLE



CARACTÈRE VIOLENT



PANTALON TROP COURT



SANDALE DE PLAGE



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

EFFETS PERSONNELS



- Il est nécessaire d'identifier tous les vêtements et le matériel scolaire
- Il n'est pas possible d'amener des objets personnels qui ne sont pas en lien avec les activités éducatives régulières de la classe. À moins d'une permission de l'enseignante, les cartes de collection, jouets, articles de sport (...) ne sont pas permis
- À moins d'une autorisation de la direction, les jeux électroniques, téléphones cellulaires, appareils photos et montres intelligentes sont interdits à l'école.

Sanctions concernant les appareils mobiles / intelligents à l'école

- Première offense : avertissement verbal ;
- Deuxième offense : retrait de l'appareil jusqu'à la fin de la journée;
- Troisième offense : retrait de l'appareil jusqu'à ce que le parent vienne le récupérer.

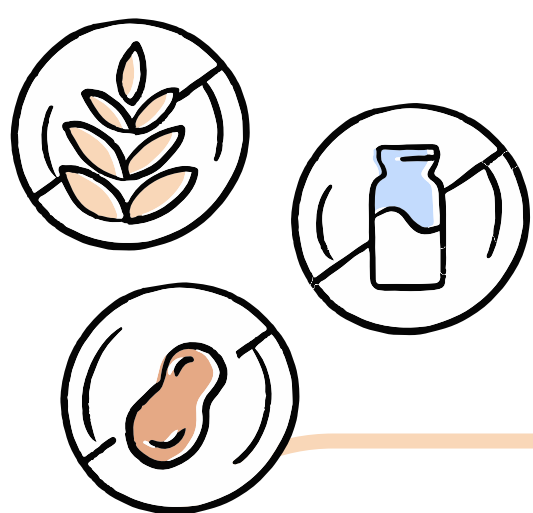
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ

NOURRITURE



- La nourriture qui n'est pas consommée sur l'heure du midi ou à la collation sera retournée à la maison;
- Les contenants utilisés (boîte à lunch, collation, réchaud) doivent être identifiés du nom complet de votre enfant. Les ustensiles ne sont pas fournis par l'école;
- À la collation, nous encourageons les fruits, les légumes, les produits laitiers et les produits céréaliers nutritifs. Les aliments de type friandise ou dessert (barre chocolatée, biscuits sucrés...) seront refusés.
- Les bonbons, les croustilles, le chocolat, la gomme ne sont pas acceptés, sauf lors d'activités spéciales déterminées par l'équipe-école.
- Les arachides et les noix ne sont pas acceptées à l'école.

ALLERGIES



IL EST IMPORTANT D'AVISER LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE EN DÉBUT D'ANNÉE SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ



MÉDICAMENTS

Vous devez nous aviser si un médicament doit être pris à l'école.

VOUS NE POUVEZ PAS ENVOYER UN MÉDICAMENT DANS LA BOÎTE À LUNCH OU LE SAC D'ÉCOLE SI VOUS N'AVEZ PAS COMMUNIQUÉ AVEC L'ÉCOLE AU PRÉALABLE.



Il doit y avoir une prescription d'un pharmacien au nom de votre enfant sur le médicament, même pour les médicaments en vente libre. Un formulaire nous donnant l'autorisation d'administrer le médicament doit être signé. Il est possible que l'infirmière de l'école communique avec vous si un médicament doit être pris durant la journée.

POUX



Si nous détectons la présence de poux sur la tête de votre enfant, nous vous contacterons aussitôt afin que vous puissiez effectuer un traitement le plus rapidement possible. L'enfant peut réintégrer l'école dès que le traitement est appliqué. N.B. S'il a les cheveux longs ils devront être attachés.

Si la présence de poux est détectée sur plusieurs enfants, une lettre vous sera envoyée pour qu'une vérification des cheveux de votre enfant soit faite et pour expliquer les mesures préventives qui peuvent être prises.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET MESURES DE SÉCURITÉ



TRAITEMENT DES PLAINTES

Signaler un événement ou faire une plainte peut être stressant ou intimidant. Des moyens sont mis en place afin de faciliter la dénonciation. Tous les membres du personnel sont sensibilisés au respect de la confidentialité des informations.

Un élève peut :

- INFORMER UN ENSEIGNANT OU INTERVENANT EN QUI IL A CONFIANCE ;
- DEMANDER UN RENDEZ-VOUS AVEC L'ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ;
- DEMANDER UN RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTION DE L'ÉCOLE.

Un parent peut :

- FAIRE UN APPEL TÉLÉPHONIQUE AU TITULAIRE OU À L'ÉDUCATRICE DE L'ÉCOLE ;
- FAIRE UN APPEL TÉLÉPHONIQUE À LA DIRECTION D'ÉCOLE AFIN DE SIGNALER UN ÉVÉNEMENT OU UNE SITUATION ;
- PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC L'ENSEIGNANTE, L'ÉDUCATRICE OU LA DIRECTION DE L'ÉCOLE EN COMPOSANT LE 819-762-8161 #1008.

Si un parent est insatisfait du traitement de sa plainte par l'équipe-école ou la direction, il peut s'adresser au protecteur de l'élève en suivant la démarche inscrite sur la page Internet du CSSRN.